GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS

Réunion du :	Restreinte du mardi 30 mai 2023
Présidente :	Mme Nathalie COCKENPOT -
Présents :	MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

Journée des 18 – 20 et 21 mai

SENIORS D2 – GROUPE A

Rencontre 24730575 : USSM LOOS (b) / FC LILLERS
2ème forfait de LOOS.
LILLERS bat LOOS par forfait 5/0.
Amende de 100€ à LOOS.

SENIORS D3 – GROUPE B

Rencontre 24731440 : ES VENDIN / RC SAINS
1er forfait de SAINS.
VENDIN bat SAINS par forfait 5/0.
Amende de 100€ à SAINS.

SENIORS D4 – GROUPE A

Rencontre 24731762 : AS TINCQUIZEL (b) / AS MAROEUIL
1er forfait de TINCQUIZEL.
MAROEUIL bat TINCQUIZEL par forfait 5/0.
Amende de 100€ à TINCQUIZEL.

SENIORS D4 – GROUPE C

Rencontre 24732024 : US IZEL ESQUERCHIN / AS SALOME
1er forfait de SALOME.
IZEL ESQUERCHIN bat SALOME par forfait 5/0.
Amende de 100€ à SALOME.

SENIORS D6 – GROUPE B

Rencontre 24763121 : CS PERNES / ESD ISBERGUES (c)
1er forfait de PERNES.
ISBERGUES bat PERNES par forfait 5/0.
Amende de 60€ à PERNES.

SENIORS D6 – GROUPE D

Rencontre 24763386 : FC MERICOURT / OLYMPIQUE VENDIN (b)

2ème forfait de VENDIN.
MERICOURT bat VENDIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à VENDIN.

SENIORS D7 – GROUPE A

Rencontre 25052873 : BOUBERS (b) / ES OURTON (b)

2ème forfait de OURTON.
BOUBERS/C bat OURTON par forfait 5/0.
Amende de 60€ à OURTON.

Rencontre 25052875 : CALONNE (b) / CROISETTE

2ème forfait de CALONNE.
CROISETTE bat CALONNE par forfait 5/0.
Amende de 60€ à CALONNE.

SENIORS D7 – GROUPE D

Rencontre 25053308 : ES ELEU (b) / FCE LA BASSEE (b)

2ème forfait de LA BASSEE.
ELEU bat LA BASSEE par forfait 5/0.
Amende de 60€ à LA BASSEE.

SENIORS D7 – GROUPE E

Rencontre 2553471 : AFC LIBERCOURT (b) / FC MERICOURT (c)

1er forfait de MERICOURT.
LIBERCOURT bat MERICOURT par forfait 5/0.
Amende de 60€ à MERICOURT.

SENIORS D7 – GROUPE F

Rencontre 25053600 : AJ ARTOIS (c) / ES ROEUX

1er forfait de ARTOIS AJ.
ROEUX bat ARTOIS AJ par forfait 5/0.
Amende de 60€ à ARTOIS AJ.

Rencontre 25053604 : AS MAROEUIL (b) / SCF ACHICOURT (b)

1er forfait de ACHICOURT.
MAROEUIL bat ACHICOURT par forfait 5/0.
Amende de 60€ à ACHICOURT.

VETERANS A 11 – GROUPE A

Rencontre 24950943 : AS MAROEUIL / US MONCHY AU BOIS

2ème forfait de MONCHY AU BOIS.
MAROEUIL bat MONCHY AU BOIS par forfait 5/0.
Amende de 50€ à MONCHY AU BOIS.

VETERANS A 11 – GROUPE B

Rencontre 24951076 : FC MONTIGNY/ FC AUCHEL

2ème forfait de AUCHEL.
MONTIGNY bat AUCHEL par forfait 5/0.
Amende de 50€ à AUCHEL.

VETERANS A 7 – GROUPE A

Rencontre 24951949 : US SAINT-POL / AS CAUCHY

1er forfait de CAUCHY.
SAINT-POL bat CAUCHY par forfait 5/0.
Amende de 60€ à CAUCHY.

VETERANS A 7 – GROUPE B

Rencontre 24952040 : AS VENDIN / FC MERICOURT

1er forfait de MERICOURT.
VENDIN bat MERICOURT par forfait 5/0.
Amende de 60€ à MERICOURT.

VETERANS A 7 – GROUPE C

Rencontre 24952129 : US ARLEUX / AS VALLEE DE LA TERNOISE

1er forfait de VALLEE DE LA TERNOISE.
ARLEUX bat VALLEE DE LA YERNOISE par forfait 5/0.
Amende de 60€ à VALLEE DE LA TERNOISE.

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE A

Rencontre 25052967 : EC MAZINGARBE (b) / ES DOUVRIN

2ème forfait de DOUVRIN.
MAZINGARBE bat DOUVRIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à DOUVRIN.

Rencontre 25002966 : US CARVIN RUCH / OSC VITRY

1erforfait de VITRY.
CARVIN RUCH bat VITRY par forfait 5/0.
Amende de 60€ à VITRY.

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE C

Rencontre 25003231 : ES LAVENTIE / FC LILLERS (b)

1er forfait de LAVENTIE.
LILLERS bat LAVENTIE par forfait 5/0.
Amende de 60€ à LAVENTIE.

U18 D2 – GROUPE B

Rencontre 25406042 : ESD ISBERGUES / OLYMPIQUE BURBURE

2ème forfait de BURBURE.
ISBERGUES bat BURBURE par forfait 5/0.
Amende de 60€ à BURBURE.

U18 D3 – GROUPE B

Rencontre 25406684 : ASBB OIGNIES / AAE DOURGES

1er forfait de DOURGES.
OIGNIES bat DOURGES par forfait 5/0.
Amende de 60€ à DOURGES.

Rencontre 25406686 : US ROUVROY / USA LIEVIN

3ème forfait de LIEVIN.
ROUVROY bat LIEVIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à LIEVIN.

U18 D4 – GROUPE A

Rencontre 25406881 : UC DIVION / AS VALLEE DE LA TERNOISE

1er forfait de VALLEE DE LA TERNOISE.
DIVION bat VALLEE DE LA TERNOISE par forfait 5/0.
Amende de 60€ à VALLEE DE LA TERNOISE.
Match retour à DIVION.

U18 D4 – GROUPE C

Rencontre 25406992 : AS VIOLAINES / AS PONT A VENDIN

2ème forfait de PONT A VENDIN.
VIOLAINES bat PONT A VENDIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à PONT A VENDIN.

U18 D4 – GROUPE D

Rencontre 25407049 : AS BAPAUME BERT. VAULX / US CROISILLES

2ème forfait de BAPAUME BERT. VAULX AS.
CROISILLES bat BAPAUME BERT. VAULX par forfait 5/0.
Amende de 60€ à BAPAUME BERT. VAULX.

U17 D1

Rencontre 25404236 : USO MEURCHIN / US COURCELLES

2ème forfait de COURCELLES.
MEURCHIN bat COURCELLES par forfait 5/0.
Amende du 60€ à COURCELLES.

Rencontre 25404237 : ENT. ATREBATE BOUBERS / AS SAILLY LABOURSE

2ème forfait de SAILLY LABOURSE.
ENT. ATREBATE BOUBERS bat SAILLY LABOURSE par forfait 5/0.
Amende du 60€ à SAILLY LABOURSE.

U16 – D1

Rencontre 25404302 : SC SAINT-NICOLAS / COS MARLES

1ER forfait de MARLES.
SAINT-NICOLAS bat MARLES par forfait 5/0.
Amende de 60€ à MARLES.

U16 D2 – GROUPE C

Rencontre 25404475 : AS TINCQUIZEL / AS VENDIN

1ER forfait de VENDIN.
TINCQUIZEL bat VENDIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à VENDIN.

U15 A 8 – GROUPE A

Rencontre 25412160 : AG GRENAY / US CARVIN RUCH (b)

3ème forfait de CARVIN RUCH.
GRENAY bat CARVIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à CARVIN RUCH.

U15 A 8 – GROUPE C

Rencontre 25412273 : AJ RUITZ / COS MARLES (c)

1er forfait de MARLES.
RUITZ bat MARLES par forfait 5/0.
Amende de 60€ à MARLES.

Rencontre 25412274 : US HESDIGNEUL / OL LA COMTE

2ème forfait de LA COMTE.
HESDIGNEUL bat LA COMTE par forfait 5/0.
Amende de 60€ à LA COMTE.

U15 D4 – GROUPE B

Rencontre 2504964 : ES LABEUVRIERE / AS BARLIN

2ème forfait de BARLIN.
LABEUVRIERE bat BARLIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à BARLIN.

U15 D5 – GROUPE C

Rencontre 25005370 : OLYMPIQUE LIEVIN (b) / ES ANGRES

1er forfait de ANGRES.
LIEVIN bat ANGRES par forfait 5/0.
Amende de 60€ à ANGRES.

SENIORS D1 – GROUPE A

Rencontre 24717042 : ESD ISBERGUES / CS AVION (b)

Réserves d'avant match de ISBERGUES, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 5/3
Amende de 17 € à ISBERGUES.

SENIORS D2 – GROUPE B

Rencontre 24730741 : US MONCHY AU BOIS / ASSB OIGNIES (b)

Réserves d'avant match de MONCHY AU BOIS, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 4/2
Amende de 17 € à MONCHY AU BOIS.

SENIORS D3 – GROUPE C

Rencontre 24731586 : AJ ARTOIS / SC SAINT-NICOLAS (b)

Réserves d'avant match de ARTOIS, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 0/1
Amende de 17 € à ARTOIS AJ.

Rencontre 24731587 : ES SAINT-LAURENT FEUCHY (b) BEAUMETZ SUD ARTOIS

Réserves d'avant match de BEAUMETZ SUD ARTOIS, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/3
Amende de 17 € à BEAUMETZ SUD ARTOIS.

SENIORS D4 – GROUPE A

Rencontre 24731764 : AS VALLEE DE LA TERNOISE / AS BEAURAINS (b=

Réserves d'avant match de VALLEE DE LA TERNOISE, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/0
Amende de 17 € à VALLEE DE LA TRNOISE.

SENIORS D4 – GROUPE B
Rencontre 24731858 : CS PERNES / ES LABEUVRIERE (b)
Réserves d'avant match de PERNES, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 4/1
Amende de 17 € à PERNES.

SENIORS D4 – GROUPE B
Rencontre 24731892 : AS BARLIN / AFCLL BETHUNE (b)
Réserves d'avant match de BARLIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/8
Amende de 17 € à BARLIN.

SENIORS D5 – GROUPE A
Rencontre 24762328 : SCF ACHICOURT / US SAINT-POL (c)
Réserves d'avant match de ACHICOURT, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/1
Amende de 17 € à ACHICOURT.

SENIORS D5 – GROUPE D
Rencontre 24762698 : OLYMPIQUE HENIN (b) / FC ANNAY (b)
Réserves d'avant match de ANNAY, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/3
Amende de 17 € à ANNAY.
Rencontre 24762723 : EC MAZINGARBE / OLYMPIQUE HENIN (b)
Réserves d'avant match de HENIN., non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/4
Amende de 17 € à HENIN.

SENIORS D5 – GROUPE E
Rencontre 24762858 : USO DROCOURT (b) / ASSB OIGNIES (c)
Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D6 – GROUPE C
Rencontre 24763252 : AFCLL BETHUNE (c) FC BUSNES (b)
Réserves d'avant match de BUSNES, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/2
Amende de 17 € à BUSNES.

SENIORS D7 – GROUPE D
Rencontre 25053283 : FC MERICOURT (b) / AS PONT A VENDIN
Réserves d'avant match de PONT A VENDIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/1
Amende de 17 € à PONT A VENDIN.

SENIORS D7 – GROUPE E
Rencontre 25053473 : AS HENIN KENNEDY / AS QUIERY LA MOTTE (b)
Réserves d'avant match de HENIN KENNED, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 6/1
Amende de 17 € à HENIN KENNEDY

U15 – D1

Rencontre 25404557 : AFC LIBERCOURT / ES SAINT-LAURENT FEUCHY

Réserves d'avant match de LIBERCOURT, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/1
Amende de 17 € à LIBERCOURT.

U15 D4 – GROUPE A

Rencontre 25404907 : US BOUBERS/ / JS ECOURT (b)

Réserves d'avant match de BOUBERS, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 4/2
Amende de 17 € à BOUBERS.

U14 – D1

Rencontre 25405490 : ES BULLY / US NOEUX

Réserves d'avant match de BULLY, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 4/1
Amende de 17 € à BULLY.

Rencontre 25405491 : SCPP WINGLES / SC SAINT-NICOLAS

Observations d'après match de SAINT-NICOLAS, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 5/1
Amende de 17 € à SAINT-NICOLAS.

COUPE U16 ARTOIS

Rencontre 25824541 : US VERMELLES(b) /COS MARLES

Réserves d'avant match de MARLES COS, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/0
Amende de 17 € à MARLE.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,
Marc TINCHON.